



# INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE :

## **FO JUSTICE PRÉFÈRE ACCUSER LES AGENTS PLUTÔT QUE LES RESPONSABLES POLITIQUES**

***Le communiqué de FO Justice n'est pas seulement consternant. Il est politiquement accablant.***

Il est accablant parce qu'il instrumentalise un drame humain pour mener une offensive idéologique contre les agents. Il l'est plus encore parce qu'il dévoile la ligne réelle de cette organisation : non pas défendre les personnels, mais couvrir le pouvoir, relayer la parole ministérielle et déplacer la responsabilité vers ceux qui subissent chaque jour les conséquences de l'abandon politique de la Justice.

Depuis des années, magistrats, greffiers, personnels pénitentiaires, CPIP, éducateurs, et l'ensemble des professionnels alertent sur une réalité connue de tous : l'institution judiciaire fonctionne à flux tendu, parfois au bord de la rupture. Rappelons quand même les centaines de dossiers par magistrat, les greffes exsangues, les vacances de postes à tous les niveaux, les délais qui explosent, les services saturés et les alertes répétées ignorées.

Mais pour **FO Justice**, le problème devrait être cherché ailleurs : du côté des agents, des services, de ceux qui tiennent encore l'institution à bout de bras. C'est une ligne commode. C'est surtout une ligne de couverture.

Pendant que **FO Justice** charge les professionnels soumis à une pression permanente, elle épargne méthodiquement les véritables centres de décision : les gouvernements successifs, les choix budgétaires, les arbitrages ministériels et les politiques publiques qui ont conduit la Justice française à l'asphyxie. Ce silence n'a rien d'accidentel. Il a une fonction politique précise.

**Le ministre est l'absent protégé de ce communiqué.** Comme si les effectifs, les crédits, les priorités nationales et l'état de délabrement des juridictions ne relevaient d'aucune autorité. Comme si l'effondrement organisé des moyens n'avait ni pilote, ni signature, ni responsabilité politique. Comme si l'on pouvait accuser les exécutants tout en mettant soigneusement hors champ ceux qui décident.

Cette omission n'est pas un angle mort. C'est une méthode. Épargner le ministre, détourner le regard des responsabilités politiques, faire porter la charge sur les agents : voilà la mécanique. C'est précisément ce que produit une logique de cogestion trop longtemps maquillée en dialogue social. Quand un syndicat cesse d'interpeller le pouvoir pour l'accompagner, il ne défend plus les personnels : il protège le dispositif ministériel. Quand il renonce à mettre en cause le sommet pour discipliner la base, il change de fonction.

Un syndicat est censé défendre les personnels, pas servir d'écran entre le ministre et les conséquences de sa politique. Or c'est exactement ce que fait **FO Justice** dans ce texte. L'organisation sait parfaitement invoquer le manque d'effectifs lorsqu'il s'agit de l'administration pénitentiaire. Mais dès lors qu'un drame met en cause l'état général de la Justice et renvoie à la responsabilité ministérielle, cette grille d'analyse disparaît. Ce deux poids deux mesures n'est pas une contradiction. C'est un choix d'alignement.

La réalité est simple : quand un système est méthodiquement maintenu dans la pénurie, les drames et les dysfonctionnements ne peuvent pas être renvoyés aux seuls individus. Ils renvoient aussi à ceux qui organisent, arbitrent, financent insuffisamment et gouvernent. Effacer cette responsabilité, c'est falsifier politiquement les causes. C'est protéger les décideurs en exposant les agents.

***Se servir d'un drame pour blanchir la responsabilité politique et fabriquer des coupables du côté des professionnels de terrain constitue une faute syndicale majeure.***

Nous refusons cette instrumentalisation. Nous refusons cette ligne de couverture. Et nous refusons qu'un syndicat se transforme en auxiliaire de protection politique d'un ministre plutôt qu'en outil de défense collective des personnels.

Les familles méritent la vérité. Les professionnels méritent d'être défendus, pas livrés à la vindicte. Et le ministre ne peut pas continuer à être soustrait au débat sur les responsabilités politiques dans l'effondrement du service public de la Justice.

***À force de cogérer avec le pouvoir, certains syndicats finissent par parler comme le ministre et frapper ceux qu'ils devraient défendre.***

à Montreuil,  
le 9 Juin 2026.